

# MAIRIE DE DOUAINS

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 08 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le huit octobre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du deux octobre deux mille vingt, s'est réuni à la salle communale afin de respecter les distanciations sanitaires dues à la COVID 19, en séance publique sous la présidence de Monsieur Vincent LEROY, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

Messieurs LEROY Vincent, DASSONNEVILLE Jean-Luc, VICKOFF Patrice, TIRON Dominique, DOLLET Alain, Monsieur CONVOLTE Christophe, BARBIER Sébastien, PLUTON Pascal, RASSE Christophe, GUETTARD Jean-Louis et Mesdames PICARD Sandrine, ERMACORA Marie-Paule, PETIT Marie.

### ETAIENT ABSENTS Excusés :

UHGETTO Philippe,  
COUCHOURON Marie ayant donné pouvoir à Monsieur LEROY Vincent

Madame Marie-Paule ERMACORA a été désignée secrétaire de séance,

\* \* \* \*

-----  
Le compte rendu du conseil municipal du 31 août 2020 est approuvé à l'unanimité

### DELIBERATIONS

#### - Encart publicitaire pour le journal communal (délib.32-2020)

En 2020, la commune fera paraître un bulletin municipal en fin d'année pour informer nos administrés.

La commune a fait le choix de gérer directement les insertions publicitaires.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les tarifs ci-dessous pour une parution tous les 6 mois:

BULLETIN MUNICIPAL 2020  
Encart publicitaire : PRIX EN €

1/4 de page 20 € TTC

1/2 de page 50 € TTC

1 page entière 75 € TTC

Dernière page de couverture 90 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : APPROUVE à la majorité moins une voix CONTRE (Monsieur Jean-Louis GUETTARD) les tarifs des encarts publicitaires proposés ci-dessus.

Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération

Interruption de la séance par Monsieur Le Maire qui demande à monsieur MICHAUT, présent dans le public d'arrêter de filmer la séance.

- Avenant au contrat de location de l'association des jardins du souvenir (délib.33-2020)

Monsieur Le Maire avait demandé lors d'un précédent conseil municipal de revoir le contrat de location de l'association du Jardin du souvenir.

Monsieur Le Maire explique que la commune compte plusieurs associations sur son territoire, et qu'elles bénéficient toutes de la mise à disposition gratuite des locaux à part l'association « les jardins du souvenir ».

Dans un souci d'équité, Monsieur Le maire propose donc au conseil municipal d'accorder la gratuité d'usage des locaux communaux mis à disposition de cette association.

Après avoir entendu monsieur Le Maire le conseil municipal décide :

13 voix POUR et 1 voix CONTRE (monsieur Jean-Louis GUETTARD), que les locaux de la commune soient mis à disposition à titre gracieux pour l'association des jardins du souvenir.

Monsieur Le Maire est en charge de la mise en place d'une nouvelle convention et de l'exécution de la délibération.

## URBANISME

- Impact du PLH sur la commune

Le Programme Local de l'Habitat de SNA Seine Normandie agglomération est un document donnant aux communes les objectifs de réalisation de logements à atteindre.

A Douains entre 2019 et 2025 il est de 24 logements.

Après s'être renseigné auprès de la SNA, cet objectif peut être dépassé pour la réalisation de logements en réhabilitation et de constructions nouvelles dans le respect du PLU et du SCOT.

- Le Hameau de la Verrière

Monsieur JOUBEAUX, Société AXE INVEST27, a commencé des travaux de terrassements et créé un accès sur la rue du Poirier Jaune sans autorisation.

La commune a appris par le SIEGE que AXE INVEST27 envisageait, outre la rénovation des bâtiments existants, de réaliser des constructions neuves auxquelles la commune s'opposera compte tenu du SCOT de SNA et du PLU de la commune.

La mairie a envoyé 2 lettres recommandées avec accusé de réception pour visiter le site et se rendre compte sur place des travaux déjà engagés.

Monsieur Le Maire informe qu'il va être demandé à AXE INVEST27 de n'utiliser l'accès qu'il a créé rue du Poirier Jaune que pour la réalisation des travaux et de déposer un Permis de construire ou seuls les 2 accès existants sur la RD181 seront utilisés.

Pour que le projet soit accepté il reste la problématique de la défense incendie. Aujourd'hui la commune ne peut pas donner de permis de construire si les bornes à incendie ne sont pas à moins de 200 mètres des habitations. Le Hameau de la Verrière n'en possédant aucune une

solution pour palier à ce problème consisterait à l'installation, à minima, par AXE INVEST27 d'une citerne plate de capacité à définir permettant ainsi la défense incendie du hameau.

- **Le Hameau des Haies**

La Maison de Madame DUPIN est en vente, un acquéreur vient de signer une promesse d'achat. Il envisage de rénover la maison d'habitation pour en faire sa résidence principale et de faire 5 logements dans les bâtiments existants.

Sont également envisagés 2 constructions neuves sur la parcelle 70.

Le problème de la défense incendie est le même que celui du hameau de la Verrière.

- **Château de Brécourt**

Monsieur Le Maire, et ses deux premiers adjoints ont rencontré Madame Collas en charge de la vente du Château de Brécourt.

Madame COLLAS a exposé les difficultés à trouver des investisseurs ayant un projet hôtelier pour le château et a présenté les avantages d'une transformation de celui-ci en logements de standing.

La commune a réaffirmé son souhait de conserver la vocation hôtelière du site estimant que l'ouverture future du village des marques suscitera certainement des besoins en lien avec le tourisme auquel le château pourra répondre.

- **Commission Urbanisme :**

Madame Evelyne CHAUVIN a fait part à Monsieur le Maire de son souhait d'intégrer la commission urbanisme de la Commune, demande acceptée à l'unanimité.

Monsieur Le Maire rappelle à chacun qu'il est toujours possible d'intégrer des commissions ou de s'en retirer.

## **FINANCES**

- **Fond de compensation Syndicat de Voirie**

Le Syndicat de Voirie s'est aperçu que l'attribution de compensation versée aux communes par SNA, pour laquelle ils ont fait appel en décembre 2019 et juin 2020 (1ère tranche), ne leur a pas été versée.

Le Syndicat de voirie a relancé la Trésorerie à ce sujet et nous devrions recevoir prochainement les appels de fonds 2019 et 1ère tranche 2020.

La demande de paiement de la 2ème tranche 2020 se fera courant octobre, à payer fin d'année 2020.

Le budget de la commune devra prendre en compte ces évolutions.

- **Terrain communaux route de Brécourt**

La commune vient de recevoir les 80 000 € du terrain A.  
Une promesse d'achat vient d'être faite pour le terrain B

- **DETR**

Les demandes de subventions de la DETR pour l'aménagement des accès aux personnes à mobilités réduites sont toujours en cours d'instruction.

## SNA

### - Référents SNA

Certains grands projets et certaines politiques de l'agglomération nécessitent d'avoir une relation et un suivi tout particulier avec les communes.

Certains services ont donc besoin d'avoir un référent au sein de votre commune pour suivre ces projets.

Monsieur Le Maire informe aux conseillers qu'il enverra le tableau par mail afin que ceux qui le souhaitent, se positionnent sur une commission.

### - 17 septembre 2020 : Rencontre Seine Normandie Agglomération / Mairie de Douains

L'objectif de la réunion était de faire le point sur les blocages à lever afin de permettre le futur développement de la zone d'activités économiques de Normandie Parc Sud.

L'une des conditions sine qua non est l'assainissement collectif pour la commune de Douains qui est attendu depuis de nombreuses années.

L'assainissement : Monsieur Ouzilleau acte que Douains est priorité 1 pour l'assainissement et le schéma directeur sera élaboré en parallèle.

Seine Normandie Agglomération assure qu'elle va envoyer un courrier d'engagement concernant l'assainissement accompagné d'un retro-planning estimatif de son déploiement.

Voirie : Pour la voirie, la commune souhaitait un giratoire pour contourner la future zone d'activités économiques. Monsieur Lehongre rappelle que le coût d'un giratoire est de 800 000€ à 1 million d'euros.

Le Département était plutôt favorable à un tourné à droite (route entrant en venant de Pacy sur Eure et sortante vers Vernon et pour la création d'un giratoire au niveau du Haut-Ménilles. La réfection de la RD533 viendra en plus.

Le Conseil Municipal s'est prononcé contre, cela ne permet pas une entrée fluide dans la commune pour les flux en provenance de Vernon et de l'autoroute.

Monsieur Lehongre s'engage à ce que les équipes techniques voirie du Département réétudie la faisabilité technique d'un tourné à gauche, quitte à ne pas créer le giratoire du Haut-Ménilles.

Il y a des règles de sécurité à vérifier par rapport à la zone de dépassement existante et à la vitesse sur l'axe, mais la voie pourrait être requalifiée en zone urbaine sur ce tronçon.

## BILAN DES COMMISSIONS

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il est important que chaque responsable de commission fasse un compte rendu de chaque réunion.

Tous les comptes rendus seront envoyés à l'ensemble du conseil municipal sauf les sujets sensibles des affaires sociales

### - Commission travaux :

Financement sur crédits de fonctionnement :

- Les gouttières de la salle communale ont été réparées
- Le chauffe-eau du club de football va être remplacé
- La peinture de la salle communale va être faite en décembre prochain
- Les robinets thermostatiques des radiateurs de l'école ont été installés

Financement sur crédits d'investissement :

- Le tracteur tondeuse a été commandé, livraison prévue prochainement
- Le portail de salle communale va être changé en portail électrique
- Les radiateurs de la salle communale ont été livrés, ils seront installés après la réfection des peintures

- Des devis sont en cours pour les réparations de chenaux à l'école, l'aménagement des allées du cimetière et les aménagements pour l'accessibilité sur la commune.
- Commission intergénérationnelle :

La commune organise en partenariat avec le département une formation informatique pour les personnes de plus de 60 ans. C'est une formation totalement prise en charge par le département qui a lieu tous les 15 jours le lundi à la mairie.

- Commission Affaires sociales :

Cette année, le repas des aînés ne pourra malheureusement pas avoir lieu, à cause de la COVID19.

La commission affaires sociales a donc fait le choix d'offrir un colis plus conséquent cette année.

Les colis seront distribués aux domiciles des administrés.

Pour le Noël des enfants, le spectacle ne pourra pas non plus se faire, le Père Noël viendra donc remettre à chaque enfant leur cadeau chez eux.

Monsieur Le Maire informe qu'à ce jour il n'est pas envisageable de faire la cérémonie des vœux du Maire.

- Commission développement durable

Monsieur Le Maire profite de cette commission pour répondre à un habitant de la commune pour l'informer qu'il a rendez-vous prochainement avec un opérateur de téléphonie mobile pour échanger et trouver une solution pour améliorer la couverture téléphonique mobile sur la commune de Douains.

Il est prévu de prendre contact avec le SIEGE pour une étude sur la pose de photovoltaïque sur les toits des bâtiments communaux.

La commission réfléchit à la mise en place d'un ramassage de déchets verts.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire a reçu une demande d'exonération de la part communale sur la taxe d'aménagement de madame LEFORT et Monsieur CAMARA, le conseil municipal s'oppose à cette demande n'y voyant pas de raison évidente.

- Monsieur Le Maire a reçu un mail du service élection de la préfecture l'informant que la commission de révision des listes électorales ne devait être composée que de 2 membres extérieurs au conseil municipal. Un mail d'information a été envoyé aux habitants de la commune.

Ont été retenues Madame CHAUVIN Evelyne et Madame NUYENS Nicole.

- Intervention de Monsieur Olivier MICHAUT :

Bien que l'intervention du public ne soit pas forcément autorisée lors d'un conseil municipal, M. Olivier Michaut a tenu à laisser une déclaration écrite à Mme la secrétaire de séance qui en a fait lecture, en voici la copie :

« Bonsoir, je souhaite vous mettre au courant :

- Mr le Maire ne souhaite pas prendre en charge des frais d'interprète.

La préfecture Pour le chef du Cabinet mes échanges avec lui sont confidentiels.

Mon ami et avocat, je risquerai bien de porter cette affaire devant le tribunal si cette solution n'est pas trouvée---

Le sénateur Hervé M, Sa réponse : "bidon"

Je souhaite participer à la Commission Elections.

- A condition : Interprète ...

Et j'attends la réponse de M. le Maire : OUI ou NON. Pour la prise en charge .... ??

Je parlerai cela aux médias—»

- Dégradation sur la commune :

La commune subit régulièrement des dégradations : arrachage de fleurs, bouteille d'alcool vide au sol, camion de branchage déposé sur la commune... Ces agissements devenant agaçant monsieur Le Maire informe qu'une main courante sera déposée en gendarmerie.

- Courrier de Madame Couânon

Monsieur Le Maire informe que Madame Couânon, maire sortante voulait venir au conseil municipal pour demander un droit de réponse sur certains sujets abordés lors du conseil municipal du 25 juillet, mais elle a un contre temps et ne voulant pas remettre à plus tard ses réponses, elle nous en a fait part par mail.

- 1er sujet : attribution de colis de première nécessité pendant le confinement

Si Madame Couânon n'a pas donné le nom des familles qui ont reçu le colis « c'est qu'elle leur a assuré qu'elle serait la seule à connaître leur nom, cette aide venant du CCAS elle se devait à la confidentialité pour elle certains membre du CCAS ne savaient pas ce que voulait dire confidentialité ».

Madame Couânon informe donc « que cinq familles ont bénéficié d'un colis très complet conserves, produits frais, légumes et fruits, que pour ces familles au moins un adulte était au chômage et l'autre au chômage partiel voir les deux après les avoir contacter. »

Pour ce sujet monsieur le Maire a répondu à Madame Couânon :

Qu'il ne peut et ne veut en aucun cas critiquer sa façon de gérer la situation, et même plutôt y avoir contribué, puisque qu'il est intervenu de façon active sur cette problématique tout comme d'autres, malgré la non volonté générale en préambule.

Monsieur Le Maire a demandé ces informations pour couvrir ces "dites familles" en cas de retour de confinement et ne pas avoir à recourir à la démarche volontaire qui est délicate.

- 2ème sujet : les terrains de la commune que cette dernière loue aux époux Bonte

Madame Couânon informe « qu'elle a envoyé une lettre recommandée pour résilier le bail de location, après contact avec la chambre d'agriculture, la commune ne peut pas résilier le bail car d'une part le PLU n'est pas encore approuvé, d'autre part aucun projet définitif n'est approuvé, il faut savoir que si la commune n'a pas commencé à mettre à exécution un projet dans les trois ans qui suivent la résiliation, les locataires sont en droit de demander une compensation pour perte de récolte. Qu'après avoir reçu les époux Bonte, elle a annulé la réception de la lettre recommandée, et comme un hectare passera en constructible ce projet deviendra d'utilité publique et les époux Bonte remettraient à la commune la parcelle concernée. »

Pour ce sujet Monsieur le Maire a répondu :

Qu'il tenait juste à dire que qu'il n'était pas informé de l'envoi de ce recommandé, d'où sa demande de rencontre avec Mr et Mme Bonte.

Madame Couânon tenait à s'expliquer sur ces deux points pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur la façon dont elle a géré ces deux affaires.

- Monsieur Le Maire informe qu'il souhaite réserver une place de stationnement à un habitant de la commune, qui ne dispose pas d'un stationnement chez elle. Elle ne bénéficie pas de cour, ni de garage pour stationner.

Une partie du conseil municipal n'est pas vraiment d'accord, car il estime que cet habitant a acheté en connaissance de cause et qu'il n'est probablement pas légal de privatiser une portion de l'espace public.

Monsieur le Maire va donc se renseigner pour savoir ce qui est réglementairement possible de faire.

- Fraude à l'état civil

Monsieur Dassonneville informe que la mairie de Douains rencontre une fraude à l'état civil depuis juin 2019. Des services de l'état interrogent régulièrement la mairie pour vérifier l'authenticité de copies d'actes d'état civil qui leurs sont présentés sur un papier à entête pourvus du blason de Douains, il s'agit de faux documents. Une enquête est actuellement en cours.

- Actualité COVID

Des affiches vont être mise en place aux arrêts de bus pour l'obligation du port du masque. Cependant, Monsieur le Maire tient à informer qu'il a constaté que les jeunes respectent généralement bien cette consigne.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il faut rester vigilant car la propagation du virus continue d'augmenter.

- Mini bus de la commune :

Un habitant demande s'il est possible de mettre ce moyen de transport à la disposition des jeunes adolescents pour qu'ils puissent se rendre à Vernon ou Pacy. Le conseil municipal s'y oppose, tout d'abord pour une question de responsabilité et en raison de la situation sanitaire que nous vivons actuellement cela n'est pas envisageable.

- Maison place de L'Eglise :

Un habitant demande s'il est possible de récupérer la licence IV, Monsieur le Maire l'ignore, ainsi que le conseil municipal.

Actuellement le projet de multiservice est en attente. Il faut consolider son financement.

Abri de Bus à Gournay

Madame PICARD demande s'il est possible de faire un abri de bus à l'arrêt de Gournay, car par période de mauvais temps les enfants n'ont aucun abri. Monsieur le Maire informe que ce sujet sera traité en commission travaux.

Fin de séance 23h45

Vincent LEROY,  
Maire



Vincent LEROY Maire	Jean-Luc DASSONNEVILLE 1 <sup>er</sup> adjoint	Patrice VICKOFF 2 <sup>ème</sup> adjoint	Philippe UHGETTO 3 <sup>e</sup> adjoint <i>Absent excusé</i>
Dominique TIRON 4 <sup>ème</sup> adjoint	DOLLET Alain	BARBIER Sébastien	RASSE Christophe
PLUTON Pascal	PICARD Sandrine	ERMACORA Marie- Paule	CONVOLTE Christophe
GUETTARD Jean-Louis	COUCHOURON Marie <i>Absente excusée</i> <i>Ayant donnéO pouvoir à</i> <i>Vincent Leroy</i>	PETIT Marie	